

LE 5 JUIN, MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE L'ASSURANCE MALADIE

Le Gouvernement, par la voix du Ministre de la Santé, a rendu sa copie en matière d'orientations nouvelles visant à réformer la politique de gestion du système d'Assurance maladie. Si le principe d'une réforme n'est pas contestable, la méthode employée consistant à mettre les organisations syndicales devant le fait accompli l'est. Quant aux mesures retenues, elles mettent en avant les efforts financiers que vont devoir supporter les assurés sociaux. Face à cette situation, une mobilisation d'ampleur est indispensable pour défendre l'Assurance Maladie.

Des efforts inégalement partagés

Sur les 5 milliards d'€ de recettes supplémentaires, ce sont les usagers qui sont ponctionnés en priorité :

- contribution d'1 € pour chaque acte (début d'une franchise),
- augmentation d'1 € du forfait hospitalier qui va donc passer à 14 € (il était de 10,67 € en 2002 et est passé à 13 € en 2003),
- augmentation de la CSG des retraités.

L'annonce de l'augmentation du forfait hospitalier et le « reste à charge » de l'assuré social d'1 € par acte médical confirme notre crainte que ce mode de gestion aboutira à terme à une éviction des populations les plus fragiles de l'accès aux soins.

Quant à l'économie de 8 milliards affichée, c'est un pur effet d'annonce qui repose sur des chiffres fantaisistes, qu'il s'agisse de la maîtrise du niveau des prescriptions médicales, de la baisse des arrêts de travail, etc.

Le budget de l'État quant à lui ne serait sollicité qu'à hauteur de 1 milliard, loin de compenser les 3 milliards d'exonérations de charges accordées aux différentes corporations.

Devant cette situation, il est plus que jamais nécessaire que la mobilisation du 5 juin appelée par l'ensemble des organisations syndicales soit de grande ampleur pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il revienne sur ses propositions. Il doit entendre les préconisations des partenaires sociaux pour que cette réforme de l'Assurance Maladie devienne une réforme durable, efficace et équitable.

***Le 5 juin, donnons de la voix !
Participons toutes et tous aux manifestations organisées localement pour la défense de l'Assurance Maladie.***

Le secrétariat national :
Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber, Michel Ricard.